

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle municipale de Saint-Honoré-de-Shenley sise au 499, rue Principale, le 2 octobre 2012 à 19 h 30.

Sont présents à cette séance:

Siège no.1 Madame Johanne Gilbert Roy
Siège no 2 Monsieur Daniel Quirion
Siège no 3 Monsieur Luc Poulin
Siège no 4 Monsieur Mario Breton
Siège no 5 Monsieur Alain Champagne
Siège no 6 Monsieur Martin Mathieu

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire, Monsieur Herman Bolduc.

Madame Francine Talbot, directrice générale/secrétaire-trésorière agit comme secrétaire d'assemblée.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Herman Bolduc, maire, souhaite la bienvenue aux membres du conseil et aux téléspectateurs à l'écoute.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2012-10-264 Il est proposé par monsieur Luc Poulin, appuyé par monsieur Daniel Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour. Le point autres items : (33) reste ouvert.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 SEPTEMBRE ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 13 SEPTEMBRE ET DU 21SEPTEMBRE 2012

LÉGISLATION

4. AVIS DE MOTION AFIN DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE
5. AVIS DE MOTION POUR L'ADOPTION DU RÈGLEMENT DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX
6. REMERCIEMENT SIMON BILODEAU
7. REMERCIEMENT GAZON MERCIER
 - 7.1 FÉLICITATIONS MONSIEUR ROBERT DUTIL
8. MODIFICATION RÉSOLUTION 2012-09-261
9. PROJET MULTIFONCTIONNEL : ENGAGEMENT DE LA MUNICIPALITÉ

10.SOUPER DES JEUNES GENS D’AFFAIRES

11.GPS : SABLÈRE ET GRAVIÈRE

FINANCES

12 COMPTES DU MOIS

13.DÉPÔT DES ÉTATS DES REVENUS ET DÉPENSES

14.ADOPTION DU BUDGET RÉGIE INTERMUNICIPALE

15.ACHAT LOGICIEL PAIEMENT DIRECT FOURNISSEURS

16.ACHAT DE MOTEUR AGITATEUR

17.SUBVENTION REMPLACEMENT DE FOURNAISE

18.ACHAT ROBINET ARÉNA

19.ESTRADE TERRAIN SOCCER ET ARÉNA

20.ÉCLAIRAGE TERRAIN SOCCER

21.ACHAT ABRASIF

TRAVAUX

22-ESCALIER MAISON DES JEUNES

23-ENGAGEMENT EMPLOYÉS TEMPORAIRES
DÉNEIGEMENT

LOISIRS – TOURISME

24-ADOPTION DES ACTIVITÉS RÉALISÉS; RESSOURCES EN
LOISIRS

25-ENGAGEMENT DE LA PERSONNE RESSOUCE EN LOISIRS

26-ENGAGEMENT ENTRETIEN HIVERNAL ARÉNA

27-DALLE DE CIMENT ARÉNA

28-LOCATION SALLE COMITÉ LOISIRS LE 27 OCTOBRE

29-LOCATION SALLE CHEVALIER DE COLOMB

30-GRAND MÉNAGE ARÉNA

31-RAPPORTS

31.1 CONSEIL DES MAIRES À LA MRC

31.2 DÉLÉGUÉ À LA RÉGIE INTERMUNICIPALE

31.3 DÉLÉGUÉ AUX LOISIRS

32-CORRESPONDANCE

33-AUTRES ITEMS

- 33.1 DÉNEIGEMENT DE TROTTOIR
- 33.2 ACHAT LOCAL SUR LES ONDES
- 33.3 ASSURANCE ARÉNA
- 33.4 SONDAGE BIBLIOTHÈQUE
- 33.5 COMPTE RENDU ÉPICERIE

34-PÉRIODE DE QUESTIONS

35-CLÔTURE DE LA SÉANCE

3. DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 SEPTEMBRE ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 13 SEPTEMBRE ET DU 21 SEPTEMBRE 2012

2012-10-265

Considérant que les membres du conseil municipal ont pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 septembre et de la séance extraordinaire du 13 septembre et du 21 septembre 2012.

En conséquence, il est proposé par monsieur Mario Breton appuyé par monsieur Luc Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter les procès-verbaux susmentionnés rédigés et déposés.

4. AVIS DE MOTION AFIN DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE

Monsieur Luc Poulin conseiller donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance et suite à l'accomplissement des formalités, le règlement 128-2012 à l'effet d'amender le règlement de zonage # 55-2006 entrée en vigueur le 31 janvier 2007 à l'article «7.1.1b)» dont l'objectif est de réduire de 5 mètres à 3 mètres la bande minimale de végétation à conserver dans la rive lors de la culture du sol à des fins d'exploitation agricole et le Conseil l'adoptera s'il y a lieu

5. AVIS DE MOTION POUR L'ADOPTION DU RÈGLEMENT DE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX

Madame Johanne Gilbert Roy, conseillère, donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance et suite à l'accomplissement des formalités le règlement 129-2012 à l'effet d'adopter le règlement de code d'éthique et de déontologie des employés municipaux.

6. REMERCIEMENT SIMON BILODEAU

2012-10-266

Il est résolu à l'unanimité d'adresser une motion de remerciements à monsieur Simon Bilodeau pour toutes ses années de services au sein du service des incendies de notre municipalité.

7. REMERCIEMENT GAZON MERCIER

2012-10-267

Considérant qu'il y a eu un recouvrement de tourbe au terrain de soccer;

Considérant que ce travail a été exécuté bénévolement;

Considérant que Gazon Mercier a fourni un tracteur avec un enfouissement à roches et 6 :25 heures de cinq employés mexicain pour un total de 1 031.25\$;

Pour ces motifs, il est résolu à l'unanimité d'adresser des remerciements à Gazon Mercier pour cet effort financière.

7.1 FÉLICITATIONS MONSIEUR ROBERT DUTIL

2012-10-268

Attendu qu'il y a eu élection provinciale le 4 septembre dernier;

Attendu que monsieur Robert Dutil avait représenté sa candidature;

Attendu qu'après une campagne laborieuse monsieur Dutil fut réélu;

Pour ces motifs, il est résolu à l'unanimité d'adresser des félicitations à monsieur Dutil pour son renouvellement de mandat.

8. MODIFICATION DE LA RÉOLUTION 2012-09-261 (Mandat de présentation aide financière)

2012-10-269

Il est proposé par monsieur Alain Champagne, appuyé par monsieur Daniel Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents de modifier la résolution 2012-09-261 en remplaçant le mandataire soit la Société de développement par la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley à faire une demande d'aide financière d'infrastructure pour la construction de la salle multifonctionnelle, l'agrandissement et l'amélioration de la salle existante.

9. PROJET MULTIFONCTIONNEL : ENGAGEMENT DE LA MUNICIPALITÉ

2012-10-270

Considérant qu'il y a un projet de salle multifonctionnelle en cours pour un montant de 2 169 757\$;

Considérant qu'il y a une demande d'aide financière de faite auprès du Développement économique Canada pour une demande d'aide de 1 000 000.\$;

Considérant que la Municipalité doit faire sa part de budget;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur Luc Poulin, appuyé par madame Johanne Gilbert Roy et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'engager la Municipalité pour un montant de 1500 000.\$ dans le projet multifonctionnel.

SOUPER DES JEUNES GENS D'AFFAIRES

2012-10-271

Considérant que le CEB a lancé une invitation pour la 27^e édition du «souper des jeunes gens d'affaires» qui se tiendra le jeudi 25 octobre prochain au Centre des congrès le Georgeville;

Pour ce motif, il est proposé par monsieur Mario Breton, appuyé par monsieur Daniel Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents de défrayer le coût de 115.\$ taxes en sus pour un billet afin que monsieur le maire soit présent.

10. GPS : SABLIERE ET GRAVIÈRE

Considérant que la municipalité de St-Benoît offre un regroupement pour un levé (GPS)//survol (hélicoptère) des sites des carrières et sablières sur le territoire afin de vérifier l'exactitude des déclarations des exploitants.

Après discussion, les élus décident de rejeter l'offre.

11. COMPTES DU MOIS

Les comptes du mois de septembre 2012 sont présentés aux élus de manière à leur permettre de distinguer les comptes payables, les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés.

2012-10-272

Il est proposé par monsieur Alain Champagne, appuyé par monsieur - Luc Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes payés pour le mois de septembre 2012 au montant de 338 646.56\$ soient acceptés et payés, tels qu'ils apparaissent sur la liste déposée dans les archives de la municipalité et remise aux membres du conseil. Les comptes payés représentent 41 576.90\$, les comptes à payer représentent 275 551.16\$. Tandis que les salaires nets plus les allocations de dépenses s'élèvent à 21 518.50\$.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE FONDS

Code municipal

Article 961

Je, soussignée, Francine Talbot, directrice générale - secrétaire-trésorière, certifie par les présentes qu'il y a des crédits budgétaires disponibles prévus au budget 2012 permettant de procéder au paiement des comptes mentionnés à la résolution 2012-10-272

Francine Talbot, D. G.- Sec.-Trés.

13 DÉPÔT DES ÉTATS DES REVENUS ET DÉPENSES

La directrice générale/secrétaire trésorière dépose les états financiers (rapport budgétaire) et le rapport d'investissement de la municipalité à la fin du mois de septembre 2012.

14- ADOPTION DU BUDGET RÉGIE INTERMUNICIPALE

2012-10-273

Considérant que la Régie intermunicipale a déposé leur budget à notre municipalité pour fin d'acceptation;

Pour ce motif, il est proposé par monsieur Mario Breton, appuyé par monsieur Daniel Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le budget 2013 tel que présenté par la Régie.

15-ACHAT DE LOGICIEL PAIEMENT DIRECT DES FOURNISSEURS

2012-10-274

Il est proposé par monsieur Martin Mathieu, appuyé par madame Johanne Gilbert Roy et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'achat d'un nouveau module : paiement direct des fournisseurs au coût de 295.\$ plus les taxes. Ce coût comprend l'installation et le suivi..

16-ACHAT DE MOTEUR AGITATEUR

2012-10-275

Considérant que l'agitateur de la citerne d'eau potable fait défaut ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Luc Poulin, appuyé par monsieur Martin Mathieu et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'achat d'un moteur Kasco de ¾ HP, 120 V avec une longueur de 50' de fil électrique pour l'agitateur de la citerne

d'eau potable pour un montant de sept cent quatre-vingt-dix-neuf (799\$) taxes en sus auprès de la compagnie Produits Étang.ca Ltée.

17- SUBVENTION REMPLACEMENT DE FOURNAISE

Considérant qu'il y a un nouveau programme de retrait et de remplacement de vieux appareils de chauffage de bois ;

Considérant que ce programme implique une aide financière des partenaires ;

Considérant que dans l'aide financière proposé par l'Association l'implication d'une municipalité est de 100.\$ par chaque appareil qu'un contribuable fait l'acquisition ;

Après discussion, il est convenu de ne pas retenir ce programme

18-ACHAT DE ROBINET À L'ARÉNA

2012-10-276

Il est proposé par monsieur Luc Poulin, appuyé par madame Johanne Gilbert Roy et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le remplacement de la fontaine d'eau à l'aréna au coût de 410.40\$ plus les taxes auprès de la compagnie Wolseley.

19-ESTRADE TERRAIN SOCCER ET ARÉNA

Ce sujet est reporté au mois prochain.

2012-10-277

19.1 BANCS DE PUNITION

Considérant qu'il y a eu demande de prix auprès des Ateliers FLPH pour deux bancs de pénalité à placer à l'aréna

En conséquence, il est proposé par monsieur Martin Mathieu, appuyé par monsieur Daniel Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'achat de deux bancs de 10 pouces de large par 6 pieds de long en aluminium au coût de 241.28\$ plus les taxes chaque banc. Ce prix comprend : 2 pattes (sans fixation au sol) matériel, assemblage, soudure.

20- ÉCLAIRAGE TERRAIN DE SOCCER

Ce sujet remis à plus tard.

21-ACHAT D'ABRASIF

2012-10-278

Il est proposé par monsieur Mario Breton, appuyé par monsieur Martin Mathieu et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'achat de 150 tonnes d'AB 10 et 150 tonnes de ¼-3/8 d'abrasif à la carrière Bégin de St-Georges.

22.ESCALIER MAISON DES JEUNES

2012-10-279

Considérant que la municipalité autorise la relocalisation de la maison des Jeunes à la caserne des incendies;

Considérant que pour accéder au local du 2^e étage de la caserne il faut ajouter un escalier extérieur;

Considérant que monsieur Eric Bellegarde de la compagnie Unicab est passé prendre les mesures en compagnie de madame Julie Barrette de la maison des Jeunes;

Considérant que le montant de la soumission n'est pas officiel et que tout probablement ce montant sera pris sur le budget de la maison des Jeunes;

Considérant que la Maison des jeunes défraie les coûts d'aménagement, à la caserne des incendies, afin de rendre le local accessible pour leur activité;

Attendu que lorsqu'il y aura un transfert de local c'est-à-dire à l'aréna aucun frais de relocalisation ne sera chargé à la Maison des jeunes;

En conséquence, il est proposé par monsieur Martin Mathieu, appuyé par monsieur Daniel Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la relocalisation de la maison des Jeunes au 2^e étage de la caserne des incendies tant et aussi longtemps que le local de l'aréna, «suite au projet d'agrandissement», sera disponible à cette fin et d'autoriser l'aménagement nécessaire

23. ENGAGEMENT DES EMPLOYÉS TEMPORAIRES DÉNEIGEMENT

Considérant que les employés de l'an dernier n'ont pas été contactés, ce sujet est reporté à la réunion de novembre.

24. ADOPTION DES ACTIVITÉS RÉALISÉS : RESSOURCES DES LOISIRS

2012-10-280

Attendu que les municipalités de St-Honoré-de-Shenley et de St-Benoît-Labre ont signé une entente intermunicipale de partenariat pour l'engagement d'une ressource en loisir et culture ;

Attendu que les deux municipalités doivent approuver le rapport d'activités et le rapport financier de l'an 2 du projet ainsi que le budget de l'an 3 du projet ;

En conséquence, pour ces motifs, il est proposé par madame Johanne

Gilbert Roy, appuyé par monsieur Daniel Quirion et résolu unanimement que la municipalité approuve le rapport d'activités et le rapport financier de l'an 2 du projet de ressource en loisir et culture ainsi que le budget de l'an 3 de ce projet.

25. ENGAGEMENT DE LA PERSONNE RESSOURCE EN LOISIRS

2012-10-281

Considérant que le contrat d'engagement de la personne en ressource en loisir et culture se termine en juin 2013 ;

Considérant que le temps de cette personne est partagé avec la municipalité de St-Benoît soit deux jours et demi par semaine à chaque municipalité

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Champagne, appuyé par monsieur Mario Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents de renouveler le contrat de travail de la personne ressource en loisir et culture à compter de juin 2013 à juin 2014.

26. ENGAGEMENT ENTRETIEN HIVERNAL ARÉNA

2012-10-282

Considérant que monsieur le maire a rencontré monsieur Hervé

Champagne à savoir si le poste l'intéressait toujours ;

Considérant que suite à cette rencontre monsieur Champagne de revenir au même salaire et même condition que l'an dernier ;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur Mario Breton, appuyé par monsieur Luc Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents de retenir les services de monsieur Hervé Champagne à raison de 625.\$ par semaine.

27. DALLE DE CIMENT ARÉNA

2012-10-283

Considérant que le Comité des Loisirs prend en charge le travail du ciment ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Mario Breton, appuyé par monsieur Daniel Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire l'achat de treillis au magasin A. Champagne Inc.

28. LOCATION SALLE COMITÉ DES LOISIRS LE 27 OCTOBRE

2012-10-284

Considérant que le comité des Loisirs désire faire une activité afin de présenter aux citoyens les membres actuels du comité, les projets réalisés dans les dernières années, recruter de nouveaux membres, etc. ;

Considérant que ce comité est un organisme à but non lucratif ;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur Luc Poulin, appuyé par madame Johanne Gilbert Roy et résolu à l'unanimité des élus présents d'autoriser les membres du comité des loisirs à utiliser la salle de l'aréna et ce gratuitement.

29. LOCATION SALLE CHEVALIER DE COLOMB

2012-10-285

Considérant que les Chevaliers de Colomb n'ont plus leur salle pour faire leur activité ;

Pour ce motif, il est proposé par monsieur Luc Poulin, appuyé par madame Johanne Gilbert Roy et résolu des élus présents d'autoriser l'occupation de la salle de l'aréna au Chevalier de Colomb pour leur souper annuel soit le 24 novembre et ce à titre gratuit.

30. GRAND MÉNAGE ARÉNA

Considérant qu'il y a eu des informations de prises auprès de la firme de nettoyage Louis Beaulieu à savoir le coût pour l'exécution du grand ménage à l'aréna section : restaurant, bar, salle, chambre de bain et que la soumission est de 1400.\$ plus taxes.

Après discussion, il est convenu de ne pas retenir ces services.

31. RAPPORTS :

31.1 CONSEIL DES MAIRES À LA MRC

Monsieur Herman Bolduc, maire fait rapport des points saillants de la réunion du mois de septembre.

31.2 DÉLÉGUÉ À LA RÉGIE INTERMUNICIPALE

Considérant que monsieur Mario Breton, délégué, n'était pas disponible pour cette rencontre, aucun rapport à faire.

31.3 DÉLÉGUÉ AUX LOISIRS

Il ne s'est pas tenu de réunion en septembre.

32.. CORRESPONDANCE

Madame Francine Talbot, fait lecture et dépose des bordereaux de correspondance du mois de septembre 2012. Certaines correspondances sont lues à la demande du conseil.

CORRESPONDANCE RETENUE

LETTRE # 8 : DEMANDE DE SABLAGE STATIONNEMENT FABRIQUE

2012-10-286 Il est proposé par monsieur Martin Mathieu, appuyé par monsieur Mario Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter de sabler les aires de stationnement de la fabrique comme les années passées.

LETTRE #14 : FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER BEAUCE-ETCHEMIN : DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

2012-10-287 **Considérant** qu'il y a une campagne annuelle de financement d'une salle d'endoscopie équipée à la fine pointe de la technologie;

Considérant que l'objectif de la campagne est fixé à 350 000\$;

Pour ces motifs, il est proposé par madame Johanne Gilbert Roy, appuyé par monsieur Martin Mathieu et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser une aide de 100.\$.

33. AUTRES ITEMS

33.1. DÉNEIGEMENT DES TROTTOIRS

Monsieur Jacques Bolduc a déposé son offre de service au bureau municipal au même taux que l'an dernier.

La décision sera prise le mois prochain. Entre temps il y aura des informations de prises à savoir si la municipalité doit avoir une escorte lors de ce déneigement.

33.2 ACHAT LOCAL SUR LES ONDES DE COOL FM

2012-10-288 **Considérant** que Radio-Beauce par l'entremise de ses stations COOL 103.5 FM, et Mix 99.7 FM réserve une semaine; de promotion spéciale pour notre municipalité

Considérant que dans chaque message de 30 secondes diffusées, la municipalité sera identifiée;

Considérant que cette publicité sera diffusée entre 6 – 18 heures pendant 5 jours, commençant samedi le 6 octobre.

Considérant que Radio-Beauce offre deux options soient : sur une station le coût est de 195.\$ et l'option II : sur les deux stations les coûts est de 350.\$;

En conséquence, il est proposé par monsieur Luc Poulin, appuyé de monsieur Daniel Quirion et résolu à l'unanimité des élus présents de retenir l'option II au coût de 350.\$

33.3 ASSURANCE DE L'ARÉNA

Des informations seront prises auprès de la compagnie d'assurance à savoir de combien serait l'augmentation de la prime pour une protection de 3 millions de dollars

33.4 SONDAGE BIBLIOTHÈQUE

2012-10-289

Considérant qu'il y a eu une rencontre de réflexion le 6 septembre concernant un projet potentiel de bibliothèque;

Considérant que madame Johanne Journeault, agente de développement rural, a communiqué avec madame Jacqueline Ferland afin de discuter d'un sondage possible par le biais du petit journal Info-Shenley;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur Luc Poulin, appuyé par monsieur Alain Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le sondage dans le journal Info-Shenley.

34. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune assistance.

35. CLÔTURE DE LA SÉANCE

2012-10-290

Il est proposé par monsieur Luc Poulin, appuyé par madame Johanne Gilbert Roy et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mettre fin à la présente séance. Il est 21h50.

HERMAN BOLDUC, MAIRE

FRANCINE TALBOT, D. G. - SEC.-TRÉS.